

MAC TFP APS



Objectif

- Maintenir et actualiser les compétences d'agent de prévention et de sécurité.
- Mettre à jour sa pratique professionnelle au regard de l'évolution réglementaire et technique.
- Renouveler la validité de sa carte professionnelle délivrée par le CNAPS.

Réglementation

Arrêté du 1er juillet 2016 / Arrêté du 05 janvier 2023

Prérequis

- Être titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité, (formation intervenant dans un délai de 24 mois avant l'échéance de validité de celle-ci) ou détenir une autorisation préalable / ou provisoire délivrée par le CNAPS en cas de Carte Professionnelle périmée.
- Avoir un diplôme de secourisme en cours de validité (SST, PSE, PSC, ...)

Public

Agent de sécurité titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité, (formation intervenant dans un délai de 24 mois avant l'échéance de validité de celle-ci) et titulaire d'un secourisme à jour de recyclage.

Note : A partir du 1er janvier 2018, toute demande de renouvellement de carte professionnelle devra être accompagnée d'une attestation de suivi de stage de maintien et d'actualisation des compétences. (Effectué dans les 24 mois précédant l'échéance de validité de la carte professionnelle).

Groupe

4 participants minimum et 12 maximum

Date

Voir planning inter-entreprise.

Lieu

Dans nos locaux.

Délais et modalités d'inscription

- Délai moyen d'accès : 3 semaines / 1 mois sous réserve de l'obtention de tous les documents.
- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, Pôle Emploi, employeur). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur **site internet** / par **téléphone** / par **mail (contact@secourisk.com)** / via **Mon compte Formation** pour les formations éligibles / via **Pôle Emploi** sous réserve d'acceptation du financement demandé.

Durée

24 heures (3 jours).

Accessibilité

Cette formation peut être accessible aux publics en situation de handicap, des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils.
Nous contacter pour plus d'information.

Tarif

INTER : 395 Euros net.

INTRA : Nous consulter.

Contact

- Téléphone : 04 50 17 34 63
- Mail : contact@secourisk.com

MAC TFP APS



Programme

- **Module 1 : CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVE DE SECURITE - Durée : 4 heures**

Actualisation des connaissances relatives aux grands principes en cadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle

- **Module 2 : COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES - Durée : 7 heures**

Gérer les conflits - Maîtriser les mesures d'inspection filtrage

- **Module 3 : COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES : PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES - Durée : 13 heures**

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes - Connaître les niveaux de risques associés

Connaître les différents matériels terroristes - Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes

Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes

Savoir entretenir sa culture de la sécurité
Se protéger soi-même – Protéger – Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention

Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
Sécuriser une zone

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger

Notions de secourisme « tactique »

Alerter les secours

Nos certifications

Agrément n° 74 22 04 25 03 délivré par la CPNEFP de la Branche Prévention & Sécurité, valable jusqu'au 25 mars 2026.

Agrément CNAPS n° FOR-074-2028-08-23-

Modalité d'évaluation / validation

Test d'évaluation en fin de formation.

Recyclage : tous les 5 ans.

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques

Alternance de théorie et pratique sur notre plateau technique. Mise en situation professionnelle.

Moyens et outils pédagogiques

- Vidéos et diaporamas
- Site d'entraînement équipé :
 - poste de sécurité,
 - système de sécurité incendie, vidéosurveillance,
 - systèmes d'extinction,
 - moyens d'extinctions pédagogiques, ...

Les + de SECOURISK

Expérience des formateurs (sapeur-pompier, chef de service, ancien gendarme, dirigeant de société de sécurité et gardiennage).

Notre Centre de formation est certifié **QUALIOPI** pour les actions de formation. Cette certification permet une prise en charge de certaines formations par les Opérateurs de compétences (OPCO, anciennement OPCA).